HAL
open science

Le traitement multimodal des discours rapportés (en style direct) à l'oral : procédés énonciatifs et argumentatifs du recours aux émotions

Domitille Caillat

To cite this version:

Domitille Caillat. Le traitement multimodal des discours rapportés (en style direct) à l'oral : procédés énonciatifs et argumentatifs du recours aux émotions. Semen - Revue de sémio-linguistique des textes et discours, 2013, 35, pp.83-101. 10.4000/semen.9816 . halshs-00825689

HAL Id: halshs-00825689

https://shs.hal.science/halshs-00825689v1

Submitted on 28 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Semen
Revue de sémio-linguistique des textes et discours

35 | 2013
Modes de sémiotisation et fonctions argumentatives des émotions

Le traitement multimodal des discours rapportés (en style direct) à l'oral : procédés énonciatifs et argumentatifs du recours aux émotions

Domitille Caillat

Electronic version
URL: https://journals.openedition.org/semen/9816
DOI: 10.4000/semen.9816
ISSN: 1957-780X

Publisher
Presses universitaires de Franche-Comté

Printed version
Date of publication: 1 April 2013
ISSN: 0761-2990

Brought to you by Bibliothèque Interuniversitaire de Montpellier

Electronic reference
Domitille Caillat, "Le traitement multimodal des discours rapportés (en style direct) à l'oral : procédés énonciatifs et argumentatifs du recours aux émotions ", *Semen* [Online], 35 | 2013, Online since 22 April 2015, connection on 29 September 2022. URL: http://journals.openedition.org/semen/9816 ; DOI: https://doi.org/10.4000/semen.9816

All rights reserved

Domitille CAILLAT
Université Lumière Lyon 2, Laboratoire ICAR, UMR 5191.
Université Libre de Bruxelles, Centre de recherche en linguistique LaDisco.

Le traitement multimodal des discours rapportés (en style direct) à l'oral : procédés énonciatifs et argumentatifs du recours aux émotions

Cette contribution a pour objectif d'envisager le rôle des émotions montrées par le locuteur lors de séquences de discours rapporté (désormais DR) à l'oral.

Nous verrons en effet à partir d'un certain nombre d'exemples authentiques qu'il y a toujours une certaine teneur émotionnelle qui se dégage des énonciations rapportées, que le locuteur (L1) donne à voir au travers du choix du lexique, de la prosodie et/ou de la gestuelle qu'il utilise lors du DR. Ainsi, bien que le DR en tant que tel serve avant tout, dans le cadre d'une anecdote par exemple, à informer l'interlocuteur de la teneur de certains propos tenus antérieurement par un autre locuteur (L2), le locuteur L1 en modifie néanmoins la représentation lors du rapport afin de « faire voir les choses d'une certaine façon » à son allocutaire, et de le « faire adhérer à des façons de penser, de voir, de sentir » (Amossy 2008 : 3). Dans ce cadre, les émotions montrées par L1 lors du DR jouent un rôle fondamental : elles contribuent soit à mettre en valeur les propos représentés, soit à les déprécier ostensiblement. Utilisées pour prévenir « une façon alternative d'envisager les choses » de la part de l'interlocuteur (*ibid*.), ces émotions s'inscrivent alors dans la *dimension argumentative* du discours.

C'est cette manière de faire voir les choses d'une certaine façon à l'allocutaire que nous tâcherons de mettre en évidence et d'analyser ici. Nous nous intéresserons aux procédés de représentation d'un discours autre ainsi qu'aux retombées de ces dispositifs émotionnels sur la perception des DR, en formulant le problème de la façon suivante : **comment un locuteur L1 se sert-il des émotions pour orienter la façon de voir de son interlocuteur ?** Et corrélativement : **en quoi consistent ces émotions mises en scène par L1 lors de DR ?**

Il s'agira donc d'observer les marques verbales, mais aussi prosodiques et mimo-posturo-gestuelles employées par L1 lors du rapport d'un discours

autre, étant donné que les modalités paraverbales[1] se trouvent être d'excellents vecteurs d'émotions – ainsi un ton enjoué contribue à représenter la joie, une voix forte participe à l'expression de la colère, ou encore une grande amplitude gestuelle concourt à signaler l'emportement, etc. Le corpus est constitué de deux conversations entre une mère et sa fille ; lors de ces rencontres, les deux participantes relatent de nombreuses anecdotes où apparaissent de multiples dialogues dont l'une ou l'autre des locutrices ont été les témoins plus ou moins directs, et pour lesquelles les représentations s'avèrent ainsi travaillées de différentes manières.

1. Discours représenté et émotions : la dimension argumentative

De prime abord, lorsqu'un locuteur L1 rapporte un discours, l'émotion qu'il manifeste conjointement par des marques paraverbales semble faire partie du rapport au même titre que le matériel verbal représenté[2]. Ainsi une attitude morne ou joyeuse manifestée par L1 lors de DR pourrait être l'image de l'attitude adoptée « à l'origine » par le locuteur L2 dont est rapporté le discours : il ne s'agirait donc là que du prolongement de l'effet « mimétique » reconnu au rapport en style direct, lequel reproduirait l'énonciation rapportée dans son intégralité, c'est-à-dire dans sa « multimodalité ».

Pour autant, l'émotion développée par L1 lors de DR dépend souvent autant, voire plus, du choix de L1 que des caractéristiques de l'énoncé originel produit par L2. En effet, L1 ne fait généralement pas que *rapporter* un discours, c'est-à-dire qu'il ne se contente pas de reproduire des propos tels qu'ils ont réellement pu être tenus : il *met en scène* une représentation subjective de ce discours qu'il représente, de façon à influencer son interlocuteur. De fait, L1 s'en tient rarement à la seule description objectivée des événements qu'il relate : il donne à voir sa propre version des faits, à laquelle il tente bien sûr de rallier son allocutaire. Dans ce but, lorsqu'il s'agit de rapporter des faits langagiers (lesquels pourraient plus facilement être rapportés intégralement), L1 adopte une mise en scène très personnelle et tâche ainsi, de manière implicite, d'orienter l'appréciation de son interlocuteur concernant ces diverses interventions représentées — et *in fine* les conséquences de celles-ci dans le récit.

---

1 Nous utiliserons le terme de « paraverbal » pour désigner aussi bien le niveau mimo-gestuel que le niveau prosodique.

2 Nous utiliserons indifféremment les expressions « discours rapporté » et « discours représenté » dans la mesure où si la première présuppose bien l'existence (parfois problématique) d'un discours d'origine, la distinction ne se révèle que peu pertinente dans l'analyse que nous entendons mener dans cette contribution.

Le locuteur L1 procède alors à une sorte de *modalisation paraverbale* des discours qu'il représente, mettant en place toute une configuration multimodale développée simultanément à l'énonciation même du DR. Il donne ainsi à voir différents types d'émotion à l'aide des diverses marques prosodiques et/ou mimo-posturo-gestuelles qu'il déploie lors du DR, et à l'aide desquelles il s'efforce de *valoriser* ou de *dévaloriser* le discours qu'il représente. En outre, le DR reçoit sa fonction argumentative en fonction de son contexte d'apparition : ainsi le discours de L2, lorsqu'il est mentionné par L1, vient s'inscrire dans un discours plus large. C'est alors par rapport à ce nouveau contexte que le DR va (au moins dans certains cas) être doté d'une valeur argumentative qu'il ne possède pas à l'origine.

Le locuteur L1 peut alors globalement manifester deux types d'émotions distincts, selon les retombées souhaitées :

(1) Il peut donner à voir, par divers procédés multimodaux, une émotion *concordante* avec la teneur des propos rapportés, qui vient alors *compléter* son énonciation – comme une attitude agacée lors de propos rapportés caractérisés par un certain « emportement » (fort volume de la voix et grands gestes). Dans ce cadre, L1 montre ce qui semble correspondre en toute vraisemblance à l'émotion de L2 telle que celui-ci aurait pu la manifester dans le discours d'origine. Dès lors, l'émotion déployée par L1 vient renforcer l'expressivité du discours rapporté, qu'il concourt ainsi à mettre en valeur.

(2) Au contraire, L1 peut manifester une émotion *non concordante* avec la teneur du discours rapporté, en ne représentant pas ce qui pourrait être (réellement) l'émotion de L2. L'émotion montrée par L1 dans ce cas de figure est alors « décalée » par rapport au contenu des propos rapportés, ce qui vient inévitablement saper en partie leur expressivité – comme une attitude trop ou pas assez joyeuse lors de propos enjoués (sourire, volume de la voix, etc.). Dès lors, cette émotion non concordante contribue à dévaloriser les propos représentés, dans la mesure où *« aucune énonciation dans un dialogue ne peut s'interpréter complètement hors de la prise en compte du tissu gestuel et intonatif de sa production* » sous peine de « *tronquer son objet* » (Bouvet & Morel 2002 : 8-13).

Quel que soit le type de modalisation utilisé, L1 choisit de donner à voir les discours qu'il rapporte selon un degré d'expressivité qui vient servir sa version des faits. En procédant ainsi au renforcement ou à l'affaiblissement de ces discours qu'il représente, L1 s'efforce en fait de valoriser les discours qu'il cautionne ou tente au contraire de dévaloriser les discours qu'il désapprouve. En procédant ainsi, L1 impose de fait à son interlocuteur – de manière simultanée et implicite, puisque sur le mode du montré – son propre jugement concernant chaque discours qu'il rapporte,

selon qu'il s'accorde ou non à la teneur et/ou aux retombées de chaque intervention dont il fait le rapport ou aux positions des locuteurs dont il rapporte les propos. De fait, « tout discours rapporté porte […] l'empreinte d'un *a priori* du sujet parlant qui s'exerce soit à l'égard du discours qu'il rapporte, soit à l'égard de la personne dont il rapporte les parole*s* » (Jacob 1987 : 75).

En effet, lorsque L1 mentionne un discours autre, c'est en s'efforçant de le faire paraître plus ou moins sensé ou plus ou moins absurde, selon les besoins de la version qu'il défend. En procédant de la sorte, L1 tâche donc d'influencer son interlocuteur quant à la façon d'appréhender les différents propos relatés, afin que celui-ci approuve ou désapprouve de la même manière que lui la valeur de ces discours rapportés. Dans ce cadre, chaque DR répond à une « re-création/re-contextualisation par le locuteur, en fonction de ses motifs » (Torck, 2004 : 251). Dès lors fondamentalement *constitutives* de ce phénomène de modalisation de discours autres, les émotions que manifeste L1 lors de DR participent à l'élaboration d'une mise en scène subjective et contribuent ainsi à « accroître l'efficacité d'un raisonnement qui vise à établir le bien-fondé d'une opinion ou l'opportunité d'une action » (Micheli 2010: 17).

Quelle que soit la configuration émotionnelle observée, l'opinion de L1 semble fréquemment transparaître d'une manière ou d'une autre dans le DR, et même en réalité, semble s'imposer de manière ultime. À ce titre, l'émotion que manifeste L1 dans ce cadre particulier s'apparente à un phénomène de *surénonciation*[3]. Ultime marque de subjectivité, cette émotion manifestée par L1 lors du DR apparaît constituer *à elle seule* une strate énonciative particulière : si L1 semble momentanément s'effacer au profit d'un L2 à qui il laisserait la parole, ce ne serait qu'en apparence, puisque la présence de L1 reste tangible au travers des modulations émotionnelles introduites par l'accompagnement paraverbal qui ont une inévitable incidence sur la valeur attribuée aux discours rapportés.

C'est ce que nous allons observer en procédant à l'analyse de quelques séquences de discours rapporté prélevées dans notre corpus de conversations – discours rapporté en style direct pour la majorité des séquences étudiées, puisque c'est là que les phénomènes qui nous intéressent se manifestent de la façon la plus évidente ; nous verrons toutefois que certains cas de rapport en style indirect peuvent fonctionner d'une manière similaire, comme nous en observerons alors également un exemple.

---

3 Ainsi A. Rabatel définit-il la *surénonciation* comme la « co-construction inégale d'un PDV [point de vue] surplombant » (2005 : 102).

2. Analyse de corpus : les différents cas de figure

Si deux types de modalisation ont pu être discernés précédemment – en fonction de la caution ou de la désapprobation de L1 concernant le discours d'un L2 qu'il rapporte – on dénombre dans le corpus trois configurations émotionnelles distinctes, étant donné que le deuxième type de modalisation recouvre en réalité deux cas de figure :

– Lorsqu'il rapporte un discours qu'il approuve, L1 apparaît systématiquement comme manifestant une émotion qui concorde avec la teneur des propos qu'il représente, renforçant ainsi l'expressivité du DR par un procédé *d'amplification émotionnelle* (voir section 2.1).

– Lorsqu'il rapporte, en revanche, un discours qu'il ne cautionne pas, L1 apparaît cette fois comme manifestant une émotion qui ne concorde pas avec les propos qu'il représente (section 2.2), donnant alors à voir :

- soit une émotion *exagérée*, auquel cas l'émotion montrée par L1 correspond *a priori* à celle qu'aurait pu manifester L2, mais étant reprise et manifestée « à outrance » (c'est-à-dire sur un mode qui s'apparente à la caricature), elle ne s'avère plus compléter de manière valorisante les propos rapportés – ainsi dans le cas d'une attitude exagérément émerveillée utilisée pour accompagner des propos rapportés élogieux (sous-section 2.2.1) ;
- soit une émotion *discordante*, auquel cas l'émotion déployée par L1 n'est plus du tout représentative de l'émotion qu'aurait pu manifester L2 et ne complète alors en rien l'expressivité des propos représentés – ainsi dans le cas d'une attitude désabusée ou méprisante utilisée pour accompagner des propos se voulant à l'origine particulièrement éloquents (sous-section 2.2.2.).

2.1. Émotion concordante : la valorisation par amplification émotionnelle

Lorsqu'il s'agit de représenter un discours avec lequel il s'accorde, le locuteur procède à une amplification émotionnelle destinée à valoriser les propos rapportés. Ainsi lorsque L1 mentionne les dires d'un « héros » dont il cautionne les propos ou les actions, il s'applique systématiquement à mettre en valeur ces discours qui, en tant que tels, contribuent à légitimer l'opinion qu'il défend au travers de l'anecdote relatée. Dans ce cadre, L1 adopte une attitude émotionnelle qui concorde avec le contenu du discours rapporté, de manière à en renforcer l'expressivité et à tenter d'amener son interlocuteur à reconnaître la valeur de ce discours qu'il rapporte. Ce

faisant, L1 entend faire reconnaître la légitimité de son opinion globale, que les propos représentés contribuent à étayer.

Dans ce cadre, l'émotion déployée par L1 lors du DR semble illustrer parfaitement le discours qu'elle accompagne. Pourtant, l'aspect figuratif de cette émotion relève beaucoup d'une stratégie mise en place par le locuteur. Et de fait, il s'agit ici d'une *dramatisation stylistique intentionnelle* de la part de L1 à l'occasion de la recontextualisation du DR au sein d'une anecdote destinée à défendre sa position.

Ainsi dans l'extrait suivant, une des locutrices rapporte un discours qui lui a été adressé. Il s'agit des propos d'une directrice de théâtre, concernant l'intervention de mauvaise qualité d'une artiste. Si par nature le discours est clairement désapprobateur (il s'agit d'une critique), il est rapporté par la locutrice L1 avec une véhémence particulière. Voici[4] :

> M : *la directrice me dit, mais ras-le-bol/ on a pas frissonné du tout/ et puis yen a marre de ces textes écrits par euh florence petra elle s'imagine que c'est superbe et caetera/ mais c'est nul/ c'était nul/ avec le trompettiste c'était nul/ on n'a pas frémi du tout/ rien du tout et puis/ ils sont dans un coin/ ya ya ya florence/ sa mère/ son père/ euh\ son frère/ enfin c'était et et puis puis le public à l'autre bout ya ya rien ya pas d'échange\ ya pas de chaleur\ rien du tout\ euh ça c'est fini/ on n'en veut plus*
>
> (rires de l'interlocutrice)

L'emportement déployé dans cet extrait, particulièrement vif et animé, se révèle donc pleinement illustratif de la teneur des propos représentés. De fait, l'attitude émotionnelle adoptée par L1 intervient en parfaite complémentarité du mécontentement exprimé au plan verbal : vocabulaire péjoratif et accusateur (« ras-le-bol », « yen a marre », « nul »), nombreuses hésitations (« euh »), répétitions (de type « ya ya ya »), illustrent combien L1, toute à la colère qu'elle représente, se laisse emporter par celle-ci. La prosodie est forte et elle aussi « emportée » : le volume de la voix est élevé et son intensité va *crescendo*, au point de quasiment dérailler sur le dernier « c'était nul ».

4 En italique : le discours représenté. Les tons montants et descendants sont respectivement indiqués par les caractères / et \ ; les pauses sont représentées par le symbole (.) ; M désigne la mère et F sa fille. Pour des raisons de prononciation, nous avons choisi de transcrire en un seul morphème les présentatifs « y a » et « y en ». Tous les extraits sont anonymisés.

Y'en a marre

Elle s'imagine que c'est superbe

Mais c'étai

On n'a pas frémi du tout

Ils sont dans un coin

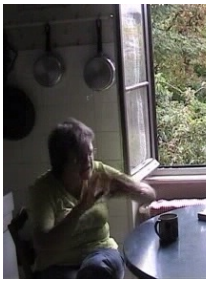

Ça c'est p

La gestuelle est ample et très animée : sur toute la durée du DR, la locutrice accompagne les propos qu'elle représente par de larges gestes qui illustrent au fur et à mesure le contenu du discours (voir les illustrations ci-dessus) – comme le geste d'agacement accompagnant l'expression « y en a marre » ou d'amples gestes de désignation localisant virtuellement les personnes citées dans le DR (« dans un coin ya […] et à l'autre bout ya […] »), pour ne citer que ces deux exemples.

En somme, toute la configuration multimodale déployée par L1 concourt à *théâtraliser* au mieux l'emportement du discours rapporté. Dans ce cadre, l'attitude excédée que manifeste L1 lors du DR peut sembler authentique et contribue de fait à amplifier la force des critiques rapportées.

Pour autant, si on peut croire de prime abord au seul caractère figuratif de l'émotion manifestée ici, la réalité est plus subtile. De fait, L1 ne doit pas seulement être considérée en tant que simple représentante de l'attitude d'une L2 dont elle rapporte ici le discours : le seul fait qu'elle manifeste cet emportement lors du DR – sans en amoindrir l'expressivité – marque combien cette émotion est utile à l'opinion qu'elle entend défendre.

Reprenons donc le fil de l'extrait pour mieux comprendre comment L1 utilise cette attitude emportée pour asseoir sa position.

Ce DR intervient dans le cadre d'une anecdote que L1 relate dans le but de convaincre son interlocutrice de la malhonnêteté d'une certaine assistante artistique. Dans cette optique, L1 tâche de justifier son opinion en démontrant que la femme en question a pour habitude de favoriser ses intérêts familiaux et financiers. L1 raconte alors comment une directrice de théâtre, à qui l'assistante artistique avait recommandé sa propre fille, s'est trouvée déçue par la qualité de la prestation conseillée. Dès lors, en mentionnant les propos de cette directrice – organisatrice de la manifestation culturelle, donc juge ultime de la valeur du spectacle – L1 utilise le DR comme un puissant argument d'autorité. En outre, dans la mesure où le discours de la locutrice L2 laisse entendre que celle-ci s'est fait duper par l'assistante artistique, la locutrice L1 s'applique à renforcer l'expressivité de ces propos qui s'avèrent soutenir sa propre opinion.

Du reste, si cette stratégie est bien destinée de manière ultime à influer sur l'opinion de l'interlocutrice, les rires de celle-ci qui font suite au DR sanctionnent la réussite du procédé mis en place par L1. En effet, la jeune fille rit du fait qu'un tiers se soit plaint – qui plus est avec autant de véhémence – d'une supercherie corroborant à ce point l'avis de L1. Dans ce contexte donc, les rires de l'interlocutrice constituent un indice de la connivence existante entre les deux participantes : et même si par ce rire l'interlocutrice semble saluer autant la performance théâtrale que la teneur du DR, l'absence de remarque complémentaire de la part de la jeune fille achève de marquer la reconnaissance de celle-ci quant à la valeur des propos représentés. Dans le cas où l'interlocutrice n'aurait pas été d'accord avec l'opinion défendue, elle n'aurait pas ri suite à ce DR, et aurait même sans doute cherché à défendre les qualités professionnelles de la jeune artiste pour contrer la conclusion à laquelle tente d'aboutir L1. Avec ces rires donc, l'interlocutrice signale qu'elle reconnaît la propriété du DR à servir l'opinion que défend L1 – ce qui entérine son ralliement à celle-ci.

Notons alors toute la subtilité du procédé développé ici, dispensé sur un mode implicite *via* la seule manifestation de cette émotion concordante. Si l'on ne distingue aucune modalisation au niveau verbal (le DR est introduit sans aucune intégration sémantico-logique explicitée verbalement par L1), force est pourtant de reconnaitre l'importance des « instructions sémantiques » (Verine 2005 : 501) véhiculées par cette émotion que manifeste L1 lors du DR. De fait, l'émotion détient un rôle fondamental dans la diffusion des « valeurs instructionnelles » (*ibid.*) relatives au DR, qu'il s'agisse pour L1 de mettre en valeur un discours qui légitime son

opinion – comme ici – ou qu'il s'agisse au contraire de discréditer des propos non corroborants – comme nous allons le voir maintenant.

2.2. Émotion non concordante : la dévalorisation du DR

À l'opposé du cas précédent, un locuteur L1 rapporte parfois des propos qu'il n'approuve pas, et qui en tant que tels ne confèrent donc aucune légitimité à l'opinion qu'il défend, bien au contraire. Pour ce faire, L1 donne alors à voir une attitude émotionnelle qui ne concorde pas réellement avec le contenu des propos rapportés. Privé d'une partie de son expressivité, le DR semble moins crédible, moins convaincant, et c'est alors toutes ses implications qui sont remises en cause.

Dans ce type de procédé, c'est le fait de montrer l'absurdité d'un discours divergent qui permet au locuteur d'asseoir, indirectement, le bien-fondé de l'opinion globale qu'il défend. Le locuteur peut alors choisir d'employer deux procédés aux effets distincts, à savoir manifester soit une émotion *exagérée*, soit une émotion *discordante* à proprement parler. Dans les deux cas, le procédé est destiné à provoquer le discrédit du discours rapporté, et par voie de conséquence, celui du L2 source de ces propos. Ce faisant, L1 s'octroie quant à lui une position valorisante.

Émotion non concordante et exagération émotionnelle

Lorsqu'il s'agit de signaler sa désapprobation concernant certains propos qu'il représente, le locuteur L1 peut user d'un procédé d'exagération émotionnelle consistant à déployer une émotion manifestement excessive par rapport à la teneur expressive du DR. Ce faisant, le locuteur s'applique à remettre en cause le bien fondé du DR en faisant preuve d'une *démesure émotionnelle* qui a pour effet de ridiculiser les propos rapportés. Dès lors, l'émotion exhibée par L1 confère inévitablement aux propos qu'elle accompagne un caractère irrationnel conduisant à leur dévalorisation immédiate. Mais si le locuteur entend ainsi discréditer les propos qu'il représente, c'est parce que leur invraisemblance vient asseoir par contrecoup l'opinion qu'il défend. Dans ce cadre, la modalisation du DR relève ici encore d'une dramatisation stylistique de la part L1, étant mise au service d'une visée argumentative particulière.

Pourtant, de prime abord, l'attitude émotionnelle manifestée par L1 semble ici encore consister en une imitation de l'attitude de L2 lors de l'énonciation originelle. De fait, la configuration multimodale concorde *grosso modo* avec le DR qu'elle accompagne : une critique est rapportée sur un ton véhément, un compliment est accompagné d'une attitude émerveillée, etc. Mais du fait de son caractère exagéré, l'émotion affichée par L1 révèle finalement autre chose que la simple figuration d'un état

émotionnel de L2 : reprise à l'excès, la manifestation émotionnelle est détournée de son emploi représentatif premier et se voit conférer une valeur dépréciative[5].

Certes, l'interprétation des faits peut en l'occurrence sembler bien hasardeuse, reposant sur des indices incertains : comment l'interlocuteur peut-il distinguer un procédé *d'exagération* – à teneur dépréciative – d'un procédé *d'amplification* – valorisant le DR ? Dans les deux cas, on a en effet affaire à une reprise accentuée de la teneur émotionnelle du DR. Mais le procédé d'exagération se caractérise par une telle accumulation de marques qu'à elles toutes, elles créent une configuration émotionnelle excessive qui révèle toute l'ironie de la mise en scène de L1.

L'interprétation peut en outre reposer sur certaines données relevant du contexte d'apparition du DR. Lorsqu'elle se déploie par exemple dans le cadre d'une démonstration menée par L1, c'est ce que l'on sait de la finalité du discours de L1 qui permet de déceler le caractère excessif de l'émotion qui l'accompagne.

Ainsi dans l'extrait suivant, la locutrice poursuit sur le thème de l'assistante artistique malhonnête et dans ce cadre, elle mentionne sous forme de DR en style direct libre des propos par lesquels cette femme vante les qualités de sa fille :

> M : quand elle a fait soi-disant son dessin animé qui devait sortir là et cætera parce que\ *elle est douée pour tout*
>
> F : bien sûr\
> M : *pour l'écriture/ pour les dessins animés/ pour le conte/ pour/ elle est pluri/ tout ça*\ (.) mais euh (.) c'est pas c'est un/ service qu'elle lui rend à sa fille\

À l'évidence, ce discours tel qu'il est rapporté par L1 se révèle hyperbolique depuis son départ (« elle est douée pour tout » : affirmation péremptoire assez invraisemblable et d'autant plus contestable que son auteur manque par nature d'objectivité) jusqu'à sa conclusion (« elle est pluri », « tout ça »), en passant par l'énumération des domaines de compétences de la fille de l'assistante artistique, qui crée un effet d'accumulation manifestement exagéré.

Aux niveaux prosodique et mimo-posturo-gestuel, l'attitude manifestée par L1 peut sembler de prime abord figurer l'attitude du L2 : les gestes et l'intonation épousent l'énonciation représentée et soulignent le rythme de

5 Ainsi Constantin de Chanay observe-t-il également, dans son étude sur les « associations et dissociations énonciatives entre geste et parole », que « la gestuelle concomitante (hyperbolique et parodique) » à l'une des énonciations que l'auteur prend pour exemple permet au locuteur d'indiquer « qu'il s'agit en fait d'une critique » (2005 : 238).

l'énumération. Pour autant, on remarque très vite combien les manifestations émotionnelles, développées à outrance, sont exagérées.

Il en est ainsi de l'intonation trop appuyée de L1 : l'énumération des compétences est énoncée d'une voix presque chantante, en une sorte de ritournelle aux finales exagérément accentuées.

La gestuelle est elle aussi exagérément développée : les mains levées au-dessus des épaules, la locutrice effectue de grands mouvements de bras qu'elle ouvre d'un côté puis de l'autre au rythme de l'énumération verbale, comme pour singer l'étendue invraisemblable des compétences listées (voir illustrations ci-dessous). Lors de la conclusion, L1 termine par un ample demi-cercle qu'elle dessine au-dessus de sa tête à l'aide de ses deux mains, figurant ainsi ce « tout » qu'englobe l'énoncé « elle est pluri ».

pour l'écriture

pour les dessins animés

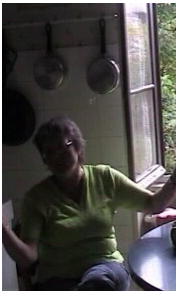

pour l

À n'en pas douter, la configuration émotionnelle est amplifiée à l'excès : si une émotion de colère (comme celle qui a été envisagée dans la section précédente) peut facilement donner lieu à une grande véhémence expressive, lorsqu'il est question de manifester de l'admiration, on pourrait s'attendre à plus de réserve. Or ici, c'est avec tout son corps – son buste, sa tête et ses bras qu'elle lève grands ouverts – que L1 reproduit la teneur expressive du DR.

Cette emphase prosodique et gestuelle va de pair, sur le plan verbal, avec la mobilisation de marqueurs à tonalité dépréciative : l'adverbe « soi-disant » qui, précédant le DR, annonce la forte distance de L1 vis-à-vis du contenu des propos rapportés ; les formules à valeur généralisante (« et cætera », « tout ça », ou la forme incomplète « pluri ») dont l'accumulation est en grande partie responsable de l'effet d'exagération. C'est l'ensemble du matériel verbal et paraverbal qui est convoqué dans cette mise en scène d'une attitude émotionnelle à tous égards excessive.

Destinée à « singer » l'enthousiasme du L2 dont L1 rapporte les propos, cette attitude émotionnelle vient s'inscrire dans le cadre d'une démonstration visant à servir l'opinion critique de L1 concernant l'assistante artistique. De fait, lorsque L1 reprend certains propos de L2, c'est de manière très subjective, et dans l'exemple envisagé ici, « le choix de rapporter certains des propos de P est […] lié à la volonté de faire émerger une image négative de ce dernier » (Bertrand 2003 : 78). Dans ce cadre, en mentionnant les éloges dithyrambiques de L2 concernant les qualités de sa fille, L1 s'applique à dénoncer le caractère contestable de ces propos par ce procédé d'exagération émotionnelle. Ce faisant, elle procède donc à une réorientation (et même à une inversion) de la valeur argumentative du discours qu'elle représente : elle délégitime les propos de L2 en montrant leur invraisemblance, et du même coup suggère le bien-fondé de sa propre opinion.

Très vite d'ailleurs, l'interlocutrice se manifeste par un « bien sûr » tout aussi ironique, marqueur indéniable dans ce contexte de son propre doute concernant la fiabilité du DR qui lui est donné à voir. Par ce « bien sûr », l'interlocutrice réagit directement au procédé d'exagération mis en place au niveau verbal dès l'énoncé « elle est douée pour tout » et feint une approbation crédule à ces éloges immodérés. Elle manifeste ainsi implicitement qu'elle reconnaît le caractère excessif et douteux du DR et corrélativement, que ce DR vient en fait étayer l'opinion de L1.

Enfin, lorsque L1 conclut par « ce n'est pas un service qu'elle lui rend à sa fille », elle fait directement écho à l'invraisemblance des propos dénoncée par la configuration émotionnelle excessive. De fait, c'est parce que L1 a pu montrer (sur un mode implicite) combien les éloges rapportés sont démesurés qu'elle peut ensuite en dénoncer un éventuel effet nocif : elle suggère que la jeune femme pourrait un jour souffrir de ces éloges exagérés et de ce favoritisme indu – ce qui présente pour L1 l'avantage de se placer dans une position valorisante de juge altruiste (construction d'un *ethos* positif qui vise à neutraliser certains risques liés à la stratégie de l'exagération ironique).

Pour conclure, on dira que le procédé d'exagération émotionnelle permet au locuteur de montrer – sans jamais le dire explicitement – l'invraisemblance des propos qu'il reproduit mais auxquels il n'adhère pas. La représentation ridiculisée concourt indubitablement à dévaloriser le discours de L2, et donc à étayer l'opinion de L1. En mettant ainsi en place une configuration de toute évidence ironique, L1 s'emploie à faire reconnaître à son interlocuteur l'absurdité des propos qui lui sont donnés à voir, afin que celui-ci rallie l'opinion de L1.

Émotion non concordante et discordance émotionnelle

Le locuteur dispose d'une deuxième technique pour signaler sa désapprobation concernant des propos qu'il représente, relevant là encore de la mise en scène d'une émotion à teneur non concordante. Mais il ne s'agit plus ici de discréditer le DR par un effet de démesure émotionnelle : le locuteur manifeste cette fois-ci une émotion à proprement parler *discordante*, c'est-à-dire que l'attitude émotionnelle qu'adopte L1 ne se trouve en rien représentative de l'expressivité du DR. Il paraît alors totalement invraisemblable que l'émotion mise en scène par L1 corresponde à l'émotion manifestée par L2 lors du discours d'origine, dans la mesure où une telle attitude discordante n'aurait pu qu'affaiblir l'expressivité de l'énonciation.

Ici encore, lorsque le locuteur choisit de recourir au procédé de discordance émotionnelle, c'est parce que les propos qu'il rapporte ne sont pas là pour légitimer l'opinion qu'il défend, bien au contraire. En développant une émotion totalement distincte – voire à l'opposé – de leur teneur expressive, L1 dénonce l'absurdité de ces propos, ce qui lui permet d'établir indirectement là encore le bien-fondé de l'opinion qu'il défend.

Ainsi dans l'extrait suivant, la locutrice rapporte les propos d'une jeune fille qui explique à ses parents sa décision de changer de filière éducative[6]:

> M : elle était passionnée par tu sais la pâtisserie/ elle adore/ elle adore ça puis elle se débrouille bien\ (.) puis alors quand il y a eu tous ces problèmes elle décide d'être esthéticienne\ bien maquillée\ et tout\ euh (.) euh *ben soi-disant qu'elle supportait plus l'odeur du chocolat\ ça lui donnait mal au coeur\ elle avait envie de vomir toutes ces odeurs* (.) j'en avais jamais entendu parler/ (.) et c'est là où je dis/ elle les manipule/

À l'écoute, il est frappant de constater combien l'intonation qu'utilise L1 ne concorde pas avec les propos qu'elle rapporte. En effet, alors que la prosodie fonctionne d'ordinaire en synergie avec le niveau verbal, le ton employé ici ne correspond absolument pas au type d'« ambiance prosodico-discursive » (Simon & Auchlin 2011) attendu lors d'une énonciation à visée « persuasive ». Ainsi, alors que la jeune fille se voulait certainement convaincante à l'origine, la locutrice L1 fait en sorte qu'il n'en soit rien lors

6 Comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, lors de conversations orales spontanées, certaines séquences de discours rapportés en style indirect semblent répondre au même traitement paraverbal que les discours rapportés en style direct ; c'est pourquoi nous avons retenu cet extrait qui, bien qu'au style indirect, illustre parfaitement le procédé de modalisation émotionnelle qui nous intéresse ici. Par ailleurs, il est important de noter que seul un enregistrement audio était disponible pour ce corpus et que l'analyse ne peut donc concerner que la prosodie.

du rapport : L1 emploie un ton plat, grave et répétitif, en une sorte de litanie monotone qui selon toute vraisemblance, ne peut pas être à l'image de l'élocution d'origine de L2 – difficile en effet d'imaginer une telle attitude désabusée de la part d'une jeune fille qui cherche à persuader ses parents du bien-fondé de ses choix, d'autant plus que le dégoût que ce DR exprime verbalement (dégoût censé justifier la réorientation de L2) n'est absolument pas manifesté lors du rapport. Ce faisant, L1 s'applique donc là à rendre les propos rapportés peu expressifs, afin de leur faire perdre tout crédit, et toute aptitude à convaincre.

En outre, on remarque également au niveau verbal une introduction du DR par la conjonction « soi-disant que » qui, immédiatement, marque la réserve qu'émet L1 sur la sincérité des propos qui suivent. Mais replaçons l'extrait dans son contexte pour mieux appréhender la façon dont ce procédé de discordance émotionnelle s'intègre à une stratégie argumentative globale de la part de L1.

Un peu avant l'apparition de ce DR, la locutrice mentionne le fait que la fille d'une de ses amies s'est proposée pour faire des ménages et très vite, elle fait également allusion au fait que cette jeune fille se trouve constamment au centre de divers problèmes. Devant la surprise de son interlocutrice, et surtout pour pallier au risque que celle-ci compatisse au sort de l'adolescente, la locutrice annonce tout de suite que celle-ci « est responsable d'une partie de [ce qui lui arrive][7] » et qu'elle « mène son père et sa mère par le bout du nez » de manière à les faire systématiquement « abonder dans son sens ». Dès lors que L1 dévoile ainsi son avis sur la jeune fille, on se doute qu'elle va ensuite chercher à rallier son interlocutrice à cette opinion.

C'est alors que L1 mentionne l'anecdote dans laquelle apparaît le DR, anecdote censée expliquer pourquoi l'adolescente en question a récemment arrêté l'école. Aussitôt, L1 condamne ouvertement ce fait par la remarque « elle a seize ans et demi elle a rien du tout (.) elle fait une très grosse bêtise hein/ très très grosse erreur », puis elle s'applique à démontrer l'incroyable facilité avec laquelle la jeune fille a pu convaincre ses parents de ses différents choix tout au long de sa scolarité. C'est dans ce cadre que s'inscrit le DR, qui reprend les propos que l'adolescente aurait tenu à ses parents afin de les convaincre de sa décision de réorientation scolaire.

Comme nous l'avons vu, L1 énonce le DR d'un ton morne, peu susceptible d'entraîner la réussite de l'entreprise de persuasion de l'interlocuteur. Par un procédé de discordance émotionnelle, L1 affaiblit fortement l'expressivité des propos représentés et tâche alors de révéler

7 Lors de l'interaction, L1 laisse sa phrase inachevée d'un air entendu.

combien les justifications que met en avant L2 sont insincères, donc douteuses. Ce faisant, L1 élabore une mise en scène qui vient légitimer son opinion. Dès lors, c'est en montrant combien la jeune fille ne dispose pas de raisons convaincantes que L1 s'efforce de conduire son interlocutrice à reconnaître que L2 manipule ses parents – et à plus grande échelle, les gens en général.

Par ailleurs, étant très amie avec la mère de la jeune fille (fait dont l'interlocutrice a connaissance) L1 laisse entendre qu'elle aurait été informée relativement tôt des envies de réorientation de L2, pour peu que ces projets aient été mûrement réfléchis. C'est pourquoi lorsque L1 précise « j'en avais jamais entendu parler », elle souligne à nouveau combien la jeune fille est manipulatrice, annonçant ainsi la conclusion de la séquence, conclusion vers laquelle nous oriente déjà la modalisation paraverbale du DR : « et c'est là où je dis elle les manipule » – ultime explicitation de son opinion dorénavant légitimée.

En somme, c'est bien là encore au travers de l'émotion donnée à voir lors d'un DR que L1 peut modaliser le discours qu'elle rapporte : en déployant une émotion discordante, elle impose son propre jugement critique sur les propos qu'elle mentionne, et en les discréditant ostensiblement, elle tente de faire en sorte que l'interlocutrice reconnaisse la légitimité de sa propre opinion sous-entendue par la stratégie de dévalorisation du discours de L2.

3. Bilan

Nous avons voulu montrer que les DR peuvent parfois être mis au service de l'argumentation en fonction de la façon dont un L1 manipule les émotions qu'il donne à voir en même temps qu'il rapporte verbalement des discours antérieurs, émotions dont la manifestation multimodale repose surtout sur le matériel paraverbal (prosodie et mimo-posturo-gestualité).

C'est ce que confirme en tous cas l'analyse du corpus : nous avons pu observer en effet que si le niveau verbal prend surtout en charge le contenu informationnel du DR (restitué plus ou moins intégralement), le niveau paraverbal apparaît quant à lui consacré surtout au marquage des émotions (cf. Kerbrat-Orecchioni 1990 : 147-8), lesquelles sont rapportées diversement selon la valeur que L1 accorde au discours du L2. Dans ce cadre, les attitudes émotionnelles qu'adopte L1 lors de DR semblent relever de stratégies de valorisation ou au contraire de mise en accusation des discours rapportés ; de fait, lorsque L1 « rejoue » l'attitude d'un L2, c'est pour mieux mettre en avant la sincérité ou la fausseté de celui-ci, et *in fine*, « orienter la façon de voir du/des partenaires » (Amossy 2008 : 3).

En somme, le maniement d'un DR impliquerait, comme il a été montré, une prise de position de L1 vis-à-vis du contenu des propos qu'il rapporte, et par conséquent vis-à-vis de L2. En effet, la valeur émotionnelle qui se dégage des DR semble être destinée à valoriser ou à dévaloriser les différents discours rapportés, de façon à inciter l'interlocuteur à accorder un certain crédit ou discrédit aux locuteurs dont sont rapportés les discours. Dans ce cadre, les émotions données à voir par L1 contribuent à livrer à l'interlocuteur une version très subjective des différents faits langagiers relatés – même si, étant donné que L1 opère sur des énoncés généralement déjà investis émotionnellement par L2, les strates énonciatives semblent parfois se confondre.

Bien sûr, il est délicat de généraliser à partir de la seule étude de ces trois exemples extraits d'un même contexte et dûs à la même locutrice, d'autant plus que les séquences sélectionnées apparaissent précisément dans des contextes à visée argumentative. De fait, les récits dans lesquels apparaissent les DR étudiés sont destinés à asseoir une opinion de L1, et c'est dans ce cadre contextuel particulier que L1 est amenée à mimer certaines émotions de façon concordante ou non concordante.

En outre, si l'on admet que le rapport est plus fidèle en ce qui concerne le matériel verbal qu'en ce qui concerne le matériel paraverbal, le fait de ne pas avoir accès aux énonciations d'origine ne nous permet que de formuler ici des hypothèses. Mais ces problèmes seront en partie résolus lors de l'étude du type d'interactions qui nous intéresse actuellement, c'est-à-dire les débats électoraux, genre discursif à la visée argumentative manifeste, laquelle détermine à l'évidence l'ensemble des choix discursifs des locuteurs, et entre autres le recours au DR. De fait, dans la mesure où ce type de corpus permet parfois l'accès au discours d'origine (ainsi lorsque L1 reprend le discours de l'intervenant adverse), il devient possible de mesurer la distance qui le sépare du discours tel qu'il est rapporté – qu'il s'agisse du matériel verbal (responsable des nombreuses négociations du type « je n'ai jamais dit ça ») ou du matériel paraverbal.

Références bibliographiques

AMOSSY, R., 2008, « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires », Argumentation et Analyse du discours 1, en ligne, URL : http//aad.revues.org/200

AUCHLIN, A., GOLDMAN, J-P., & SIMON, A-C., 2011, Analyse de variations macro-prosodiques dans un corpus de parole expressive: détection de changements d'ambiance proso-discursive, communication au colloque Discourse and Prosody Interface, Manchester, 12-14 septembre 2011.

BERTRAND, R., 2003, « Être soi avec les mots d'autrui », p. 269-280 in *Le sujet*, sous la direction de Jean-Marie Merle, Bibliothèque de Faits de Langues, Paris, Ophrys.

BOUVET, D. & MOREL, M-A., 2002, Le balai de la musique et de la parole. Le geste et l'intonation dans le dialogue oral en français, Paris-Gap, Ophrys, Bibliothèque des Faits de Langues.

CONSTANTIN de CHANAY, H., 2005, « Associations et dissociations énonciatives entre geste et parole : polyphonie et dialogisme dans une interview de Jean-Claude Van Damme » dans Bres J. *et al.*, *Dialogisme et Polyphonie : approches linguistiques*, actes du colloque de Cerisy, 3-9 septembre 2004, Bruxelles, De Boeck, pp. 231-246.

JACOB, L., 1987, « Discours rapporté et intonation : illusion ou réalité de la polyphonie ? », in *Études de linguistiques appliquées*, n°66, Paris : Didier érudition, 71-87.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., 1990, *Les interactions verbales*, tome 1, Paris, Armand Colin.

MICHELI, R., 2010, L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français, Paris, Éditions du cerf.

RABATEL, A., 2005, « Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue ; coénonciation, surénonciation, sousénonciation », in BRES, J., HAILLET, P., MELLET, S., NOLKE, H., ROSIER, L. (éds.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, De Boeck Bruxelles, Duculot, pp. 95-110.

TORCK, D., 2004, « Ancrage interactionnel du DR en conversation et double contrainte », *in* MUNOZ, J., MARNETTE, S. & ROSIER, L., *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, pp. 245-253.

VERINE, B., 2005, « Dialogisme interdiscursif et interlocutif du discours rapporté : jeux sur les frontières à l'oral » in BRES J., HAILLET P., MELLET S., NOLKE H., ROSIER L. (éds.), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.

Résumé : Cette contribution a pour enjeu d'articuler quatre types de phénomènes distincts, à savoir le discours rapporté, l'argumentation, la multimodalité et les émotions. Ainsi dans le cadre de conversations spontanées, le locuteur semble pouvoir, par le biais des diverses modalités paraverbales (prosodie et mimo-posturo-gestualité), valoriser ou dévaloriser – implicitement – les propos qu'il représente, de manière à mettre en valeur ou au contraire entacher l'*éthos* du locuteur dont il rapporte les propos. En effet, lors de discours rapportés, le locuteur adopte différentes attitudes émotionnelles déployées en fonction de son propre jugement comme de son intention persuasive. De fait ces émotions, destinées en dernier ressort à orienter « la façon de voir » de son interlocuteur (Amossy, 2008), semblent permettre au locuteur de livrer à l'allocutaire une version subjective des interventions qu'il rapporte et s'inscrivent à ce titre dans la dimension argumentative du discours.

Mots-clés : Discours rapporté, Conversation orale, Émotion, Multimodalité, Dimension argumentative

Abstract: The aim of this contribution is to articulate four types of different phenomena, namely reported speech, argumentation, multimodality and the emotions. Within the framework of spontaneous conversations, the speaker seems to be able, by means of diverse paraverbal modalities (prosody and mimo-posturo-gestuality), to value or to depreciate — implicitly — the speech which he represents. By doing so, he emphasizes consistently or on the contrary soils the ethos of the speaker whose speech he's reporting. And indeed, during reported speeches, the speaker adopts various emotional attitudes displayed according to his own judgment and to his persuasive intention. De facto, these emotions, intended to influence the interlocutor's "way of seeing things" (Amossy, 2008), seem to allow the speaker to communicate a subjective version of the interventions which he reports to the addressee, and thus pertain to the argumentative dimension of discourse.

Keywords : Reported speech, Oral conversation, Emotion, Multimodality, Argumentative dimension